

Les périodes de détente politique dans les relations greco-turques

Samim Akgönül*

RÉSUMÉ

Au lendemain du Conseil européen d'Helsinki les réactions des hommes politiques turcs attestent d'un mélange de crainte et de fierté, compte tenu des enjeux considérables impliqués par l'acceptation du principe de la candidature d'adhésion de leur pays à l'UE. Si les gains économiques et démocratiques escomptés par cette adhésion expliquent l'existence d'une attitude pro-européenne partagée par les deux tiers de la population turque, il y a toutefois une large frange de l'opinion publique, qui est indifférente à l'intégration européenne, et qui pourrait même s'y déclarer hostile en cas de promotion, comme c'est souvent le cas en Turquie, des thèmes mobilisateurs de la sauvegarde de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale.

ABSTRACT

After the European Council met in Helsinki, the reaction of Turkish politicians revealed a blend of fear and pride. The expected economic and democratic advances explain why a pro-European attitude is shared by two-thirds of the population. Nevertheless there is an important fringe among the public opinion who is indifferent to Turkey's European orientation and even could be declared hostile under promotion of themes concerning the country's territorial integrity and national unity.

Introduction

Avons-nous la mémoire courte ? L'observateur extérieur, l'opinion publique ont l'impression, via les mass média, que les relations greco-turques sont tendues depuis la nuit des temps et que cette tension a été sans variation depuis toujours. Ainsi la nouvelle période de rapprochement est suivie soit avec un scepticisme démesuré soit avec un enthousiasme exagéré. Or il se trouve qu'à l'instar de l'histoire propre des nations, l'histoire des relations bilatérales ne sont pas linéaires et présentent des variations parfois radicales.

* Centre national de recherche scientifique - CNRS (Strasbourg)

Concernant les relations gréco-turques, en suivant l'idée d'Herkul Millas¹ on peut classer les événements en trois catégories. Tout d'abord il y a des événements ponctuels, les plus fréquents, une nouvelle lue dans un journal, la sortie d'une chanson, une déclaration politique, un accrochage frontalier ou maritime, etc. Ce genre de fait peut orienter ponctuellement les relations d'une façon positive ou négative mais ils restent non décisifs et ils sont les fruits de la tendance générale. L'importance de ces événements réside dans leur fréquence dans la durée qui modèle les perceptions mutuelles.

Une deuxième catégorie se situe dans la moyenne durée. Ce sont des événements au niveau des gouvernements, des États, comme les guerres, les préparatifs de guerres, les idéologies belliqueuses ou irrédentistes, ou au contraire les accords de paix, les traités etc. Concernant les relations gréco-turques ces périodes de tension et de détente se sont succédés depuis les débuts des relations inter-étatiques, c'est-à-dire depuis la première moitié du 19^e siècle. Les faits et événements appartenant à ces deux catégories se trouvent dans une interaction permanente.

Et enfin il y a une troisième catégorie, dans la longue durée. Il ne faut pas oublier que la nation grecque a gagné son indépendance en combattant les Turcs et cent ans plus tard la nation turque a gagné son indépendance en combattant les Grecs. Ainsi l'animosité envers la nation d'en face est un des ciments des consciences nationales réciproques. Les guerres d'indépendance, la mythologie née de ces guerres d'indépendance sont naturellement présentes dans la vie quotidienne de tout un chacun à travers les livres scolaires, les fêtes nationales mais aussi les légendes fondatrices et héroïques. C'est ainsi que les deux nations sont considérées, et pis encore, se considèrent comme ennemies, comme l'*autre* par excellence pour se désigner soi-même.

Plus les faits et événements, les courants et pensées de la première et de la deuxième catégorie sont fréquents, plus les tendances de la troisième catégorie s'inversent. C'est ainsi que l'on peut considérer la période de rapprochement actuel dans les relations gréco-turques comme profitable mais pas suffisante pour casser les 150 ans de ten-

sions. Depuis la fondation de la République turque ce genre de période de plus ou moins longue durée a existé sans pouvoir déboucher sur la normalisation définitive des relations.

Toute la question est de savoir si ce rapprochement de la deuxième catégorie renforcé par des faits de la première aura un effet sur la longue durée. Dans la mesure où les sciences humaines ne peuvent comporter des règles définies, personne n'est capable de répondre clairement et précisément à cette question. La seule contribution que la science historique et la science politique puissent apporter pour entrevoir un début de réponse serait d'analyser les faits du passé, les conditions dans lesquelles ces faits se sont déroulés et de voir si la conjoncture actuelle permet une évolution -positive- de l'état des choses.

En effet un nouveau vent d'optimisme souffle dans les relations bilatérales depuis, paradoxalement, l'arrestation du leader des rebelles kurdes de Turquie, Abdullah öcalan, dans l'Ambassade grecque de Kenya par les milices turques en février 1999. Ainsi depuis cette date un réchauffement, du moins dans les discours mais aussi dans les actes, se laisse entrevoir.

Mais au-delà des faits et déclarations ponctuelles faudrait-il encore savoir dans quelle mesure les problèmes bilatéraux entremêlés et sclérosés à cause de décennies de *statu quo* pourraient se résoudre comme par enchantement dans un délai court. Dans ce texte nous allons d'abord recenser brièvement les cas les plus connus de contentieux gréco-turcs, ensuite nous essaierons de dégager les causes et les conséquences de différentes périodes dites de « détente » pour voir enfin l'évolution des relations durant l'année 1999 et l'année 2000, le but étant d'appréhender si oui ou non les conditions nécessaires pour un rapprochement et une coopération sont présentes.

Principaux conflits bilatéraux

Lorsqu'il s'agit de parler des relations gréco-turques, on peut comprendre deux choses qui s'interpénètrent certes, mais distinctes tout de

même. Premièrement, par le terme de relations gréco-turques on peut entendre les rapports qu'ont entretenus les Turcs et les Grecs à travers l'histoire. Dans ce cas de figure, il faut reculer dans le temps jusqu'à la fondation des premiers États turcs en Asie Mineure, c'est-à-dire au 11^e s. À partir de cette époque les deux peuples deviennent petit à petit les deux parties intégrantes des États d'abord seldjoukide et par la suite ottoman (à partir du 13^e s.). Plus qu'une cohabitation et une relation de majorité à minorité, notions étrangères pour ces temps reculés, les deux cultures s'interpénètrent et finissent par se ressembler avec très peu d'aspects qui restent imperméables. En effet, la langue, les traditions, les musiques et même les religions sont atteintes par ces échanges fructueux bien que, depuis le début de notre siècle, un processus d'éloignement et d'altérité s'opère. De nos jours, indéniablement, les Grecs connaissent mal les Turcs et les Turcs connaissent mal les Grecs, alors que jusqu'au 19^e s. les deux genres de vie étaient voisins.

C'est cette période d'animosité et d'éloignement qui nous intéresse. En effet, le même terme de relations gréco-turques peut être compris comme les relations entre l'État grec et l'État turc. Dans ce cas, il faut faire débiter ces relations soit à partir de 1831, date à laquelle le premier État grec voit le jour et commence à entretenir des relations avec l'État ottoman ; soit à partir de 1923, c'est-à-dire un siècle plus tard, où les deux États turc et grec revêtent leurs aspects politiques et territoriaux actuels². Ces deux dates qui correspondent à deux faits historiques ont leur importance. La Grèce gagne son indépendance en combattant les Turcs, et cent ans plus tard la Turquie gagne son indépendance en combattant les Grecs. Ces deux constantes doivent être gardées en tête lorsqu'on essaye de comprendre les relations entre les deux pays, car non seulement ces deux faits créent forcément un traumatisme dans l'imaginaire populaire des deux nations, mais en plus ils sont les points de départ de la fabrication d'un discours empli de préjugés et de clichés. Ces discours se forment et continuent à s'amplifier encore de nos jours, diffusés par la culture populaire certes mais aussi par les politiques étatiques, par les livres scolaires et, bien entendu, par les organes de presse populistes à grande diffusion qui jouent un rôle particulièrement influent dans la création de l'image de l'autre.

De 1923 à nos jours, les relations gréco-turques ont été denses et en général conflictuelles. A tel point qu'en Occident, comme d'ailleurs dans les deux pays, quand on parle des relations gréco-turques, on pense plutôt aux différends gréco-turcs, aux conflits gréco-turcs. Ces différends se présentent sous plusieurs formes. Dans le cadre de ce texte il est inutile d'approfondir les différents points de discorde entre la Turquie et la Grèce. Une énumération sélective peut démontrer combien il est difficile de trouver des terrains d'entente.

En tête des contentieux vient bien entendu Chypre qui est le différend le plus connu et le plus médiatisé. Ce qu'il faut retenir à cette étape de réflexion est que les périodes de détentés qui ont existé dans les relations gréco-turques ont toujours obéi à deux règles concernant Chypre : soit le problème de Chypre est entré dans une phase de *statu quo* et donc le terrain pour une entente s'est ouvert comme ce fut le cas en 1960 ; soit les protagonistes ont décidé d'occulter ce problème et ont décidé de se pencher sur d'autres conflits bilatéraux de « second degré » comme ce fut le cas en 1988. De toute manière tant qu'il existe une tension durable à Chypre entre les deux « mères patries » une normalisation des relations semble improbable.

A partir des années 1990, un nouveau facteur est venu troubler ce *statu quo* dénoncé des quatre côtés (Turquie, Grèce, Chypriotes grecs et Chypriotes turcs) mais jamais dépassé : il s'agit des relations entre Chypre et l'Union européenne. Sur ce sujet, deux thèses s'opposent : la réunification de l'île est une condition préalable à son intégration européenne ou au contraire il faut intégrer Chypre à l'Europe pour qu'une issue rapide soit trouvée avec la partie turque. Faut-il préciser que la Turquie s'oppose farouchement à l'adhésion de Chypre à l'Europe d'autant plus qu'elle-même a été rejetée du processus d'intégration (Ankara s'oppose à l'adhésion de Chypre à l'U.E. en arguant le fait que les traités de Zurich et de Londres interdisent à Chypre de faire partie des organisations internationales dont la Turquie ou la Grèce ne font pas partie; la Grèce et la partie grecque de l'île considèrent ces deux traités caducs depuis l'intervention militaire turque. En fait Ankara craint, entre autre, la présence au sein de l'Europe d'un deuxième Etat hostile après la Grèce). Il faut ajouter qu'économique-

ment parlant, le contraste entre le sud et le nord de l'île est spectaculaire. Le sud remplit presque tous les critères économiques de l'Europe grâce notamment au miracle du tourisme alors que le nord vit au rythme de la Turquie, avec une économie faible et une inflation galopante.

Par ailleurs, cette situation de séparation inédite (aucun pays ne reconnaît officiellement la « RTCN ») rend la vie de tous les jours particulièrement difficile au nord, par exemple pour les communications avec le monde extérieur, pour voyager à l'étranger ou alors pour se procurer des produits d'importation. Tout se fait par l'intermédiaire de la Turquie.

En revanche, depuis le sommet européen d'Helsinki et l'acceptation de la candidature de la Turquie à l'Union européenne une solution à moyen terme se profile. En effet si, dans un avenir plus ou moins proche (plus proche pour Chypre que pour la Turquie apparemment), Chypre reconnue, La République turque de Chypre du Nord inexistante *de jure* mais opérationnelle *de facto*, la Turquie et évidemment la Grèce se réunissent au sein de l'U.E., les problèmes historiques et psychologiques liés à la notion de la souveraineté et de la sécurité peuvent un tant soit peu s'estomper³.

Bien entendu, plus le temps passe, plus les deux communautés s'éloignent, s'oublient et deviennent étrangères l'une à l'autre. Donc une solution devient de plus en plus difficile à envisager. La nouvelle génération chypriote, dans une île somme toute assez petite, vit sans rencontrer les membres de l'autre communauté et l'incompréhension s'installe. Le caractère complexe de ce conflit en a fait le leitmotiv de tous les autres contentieux bilatéraux.

Une autre série de problèmes apparus tardivement, dans la deuxième moitié des années 1970, est d'ordre technique. Il s'agit des contentieux liés une fois de plus à la souveraineté territoriale mais cette fois-ci dans la mer Egée. Les mers territoriales, le plateau continental, la *Flight Information Region*, la militarisation ou démilitarisation des îles égéennes, la souveraineté des îlots non mentionnés nominalement dans les accords et traités internationaux peuvent être énumérés dans le cadre de ce conflit qui de temps à autre prend des allures de guerre

des nerfs comme ce fut le cas en 1996 concernant la crise d'Imia / Kardak. Actuellement mis à part Chypre qui est devenu un problème international impliquant les puissances occidentales et l'Union européenne, les différends en Mer Egée constituent le problème bilatéral le plus important.

Et enfin le dernier contentieux bilatéral, le plus ancien chronologiquement mais dans une phase de calme relatif depuis la fin des années 1980, concerne les minorités réciproques, c'est-à-dire la minorité musulmane de Thrace occidentale grecque et la minorité grecque-orthodoxe d'Istanbul de Gökçeada et de Bozcaada (Imvros et Tenedos). Il s'agit peut-être de la dimension la plus humaine et la plus intéressante du différend gréco-turc, qui a empoisonné les relations jusqu'aux années 1930 mais qui depuis est utilisée comme facteur secondaire et atout dans d'autres conflits bilatéraux.

Il s'agit là d'une énumération non exhaustive des problèmes bilatéraux. En effet les années 1990 ont vu apparaître d'autres problèmes liés à la rivalité gréco-turque qui ont un enracinement plus récent. Le rôle de la Grèce dans les relations turco-européennes ainsi que dans le problème kurde de Turquie sont les cas les plus connus. C'est autour de ces deux derniers contentieux qu'est apparu un climat de rapprochement en 1999. Mais il est important à souligner que cette « détente » n'est pas la première dans les relations des deux pays. L'analyse de ces périodes de coopération et d'amitié peut être utile à la compréhension de la situation actuelle.

Les « détentés » précédentes

1930-1942 : Atatürk et Venizélos, rapprochement sincère ?

Si on prend comme point de départ l'année 1923 pour les relations gréco-turques, au moins deux périodes de rapprochement - assez longues et régulières pour prétendre à ce nom - peuvent être observées. La première est celle instituée par Atatürk et Venizélos eux-mêmes entre les années 1930⁴ et 1942⁵. La deuxième est celle allant de 1951⁶ à 1964⁷ étant divisée en deux par l'année 1955⁸.

Les cinq dates précisées ci-dessus ne sont qu'indicatives car les faits qui leur sont attachés ne peuvent expliquer à eux seuls le renversement des tendances. Ce constat est bien entendu valable pour l'année 1999 aussi. En effet il s'agit là d'un débat braudélien déjà très ancien entre les ruptures et l'évolution lente dans la science historique. Depuis longtemps on admet que l'histoire n'est pas faite par les héros au sens dramaturgique du terme. Ainsi attribuer le bénéfice de la détente aux seuls Atatürk et Venizélos en 1930 ou aux seuls Ecevit⁹ et Papandreou¹⁰ en 1999 relève du non-sens. Même si la corrélation entre l'opinion publique, les pressions médiatiques et l'action politique est difficile à définir, il faut admettre que les faits qui survinrent à ces dates sont les fruits d'une évolution plus lente et plus complexe.

Il est vrai que dans le cas du rapprochement de 1930 les facteurs extérieurs étaient très présents, par ailleurs le poids de l'opinion publique était moins présent (mais non inexistant) sur les décisions politiques que dans les années 1990.

Le rapprochement en question commença avec le retour de Venizélos au pouvoir en 1928. Les premières années qui avaient suivi Lausanne avaient vu une grande indécision politique en Grèce¹¹. Trois gouvernements s'étaient succédé en 1924, suivis de deux coups d'État militaires¹². Malgré l'accord du 1er décembre 1926 concernant les biens des *établis*¹³ (ceux qui ont été exclus de l'échange de population de 1923), les relations gréco-turques restaient tendues. Mais le retour du Crétois Venizélos détend cette atmosphère. Un rapprochement était nécessaire dans la mesure où Venizélos et Atatürk voulaient asseoir leur pouvoir. D'autant plus que les deux pays tentaient le passage à la république après une longue période de monarchie. Ainsi dès son arrivée au pouvoir Venizélos déclare vouloir établir avec la Turquie des relations amicales¹⁴.

Ce rapprochement n'était pas uniquement dû aux préoccupations internes et bilatérales, la conjoncture internationale poussait aussi les deux pays à une sorte d'entente cordiale. La Grèce craignait les volontés révisionnistes de la Bulgarie et la montée du fascisme italien, l'Italie étant soumise depuis 1922 à Mussolini. De son côté, la Turquie

voulait désormais échapper au cercle d'influence de l'Union soviétique de Staline.

Dans ces conditions la signature d'une série d'accords d'amitié et de coopération était profitable aux deux pays. Nous y trouvons:

- Un Traité d'amitié de neutralité et de coopération
- Un Protocole de limitations des forces navales
- Un Accord de résidence de commerce et de coopération maritime

Les bonnes relations gréco-turques ne se limitent pas aux conventions et aux accords entre les deux Etats. Plusieurs manifestations de bonne volonté venaient des deux côtés. En 1931 nous voyons le Premier ministre turc Ismet İnönü en visite officielle à Athènes ; de l'autre côté, une délégation de trois cent Crétois vient visiter Istanbul. Ce qui est intéressant et qui peut nous fournir des indices pour comprendre la psychologie des deux peuples dans les années 1930, c'est l'accueil chaleureux fait à İnönü par les Grecs d'Anatolie échangés, identique à l'accueil fait aux Crétois par les Crétois turcs également échangés¹⁵.

L'isolement de la Grèce entre deux puissances de plus en plus hostiles, l'Italie et la Bulgarie, accélère ce processus de rapprochement. Déjà en 1929, la Grèce proposait une Union balkanique lors du Congrès Universel de la Paix qui s'était réuni à Athènes¹⁶. Ce projet se réalise grâce à des initiatives des deux pays. Une première Conférence balkanique se tient à Athènes le 5 octobre 1930 avec la participation de l'Albanie, de la Roumanie, de la Turquie, de la Yougoslavie et de la Grèce. L'expérience est répétée l'année suivante à Istanbul mais se solde par un échec dû au révisionnisme de la Bulgarie¹⁷. Le même sort est réservé en 1932 à la Troisième Conférence à Bucarest. Ces efforts seront couronnés de succès le 9 février 1934 à Belgrade avec la signature d'un pacte balkanique. Mais c'est un succès mitigé du fait de l'absence de l'Albanie, subissant de plus en plus l'influence italienne, et de la Bulgarie qui se rapproche de l'Allemagne depuis que le Parti National-Socialiste y est au pouvoir. D'ailleurs c'est suite à ce dernier

événement, en 1933, que la Turquie et la Grèce se garantissent mutuellement le respect de leurs frontières. Mais avec la faillite économique de l'Etat, la Grèce replonge dans un climat d'instabilité politique qui se solde par le retour du Roi mais surtout par la déclaration de dictature de son Premier ministre Metaxas. Malgré tout, la dictature n'entrave pas les bonnes relations gréco-turques. La meilleure preuve en est le voyage en Turquie de Metaxas en février 1938 pour présider le Conseil permanent de l'Entente balkanique qui a lieu à Ankara. Pour se rendre en Turquie Metaxas traverse toute la Thrace occidentale où il est accueilli très chaleureusement par la communauté turque. Le Premier ministre turc de l'époque, Celal Bayar, rend sa visite à Metaxas au mois de mars de la même année en empruntant le même chemin.

Cette période de bonne entente et de relations cordiales s'arrête avec l'entrée en guerre de la Grèce. La Turquie, bien qu'en dehors des affrontements armés, subissait de plein fouet l'impact économique et idéologique de la guerre. Un climat de suspicion à l'égard des minoritaires et notamment à l'égard des Grecs de Turquie régnait. Mais il est tout de même difficile d'affirmer que les épisodes relatés ci-dessus concernant les *amele taburlari*¹⁸ et le *varlik vergisi*¹⁹ survenus durant la Deuxième guerre mondiale relèvent purement des relations gréco-turques bilatérales. Ainsi considérer la date de 1942 comme la fin brutale d'une période de bonne entente gréco-turque serait artificiel. Comme nous l'avons dit plus haut il s'agit d'une évolution lente qui ne connaît que rarement des ruptures radicales. Néanmoins l'analyse de cette période 1930-1942 nous donne des indices quant aux conditions et des causes d'une *détente*. Dans ce cas précis un environnement international hostile aux deux pays, les préoccupations internes ainsi que la volonté certes calculée des dirigeants visionnaires ont permis cette *détente*. Il est vrai que parler d'une pression de l'opinion publique des deux pays en faveur de ce rapprochement serait abusif. Néanmoins étant donné que les premiers bénéficiaires de cette détente étant les minoritaires des deux pays, on peut supposer que les gouvernements avaient l'appui de leurs bases. Avec le changement de ces paramètres nous revenons aux relations plus froides et plus éloignées sans pour autant connaître de crises graves.

1951-1964 : Etats-Unis, facteur inévitable des relations gréco-turques

De 1942 à 1951 la Turquie observe la Grèce. L'issue de la Deuxième guerre, surtout de la guerre civile, semblait vitale aux dirigeants turcs. Ainsi la défaite des forces communistes ouvre une deuxième période de bonnes relations bilatérales.

La période qui suivit immédiatement la guerre civile grecque est marquée par une relative stabilité politique des deux côtés qui a favorisé ce rapprochement. La popularité des deux régimes facilitait les initiatives de relations cordiales qui dans d'autres circonstances auraient pu attirer la colère des deux opinions publiques. Outre ce climat de relative stabilité politique, il existe d'autres facteurs conjoncturels. En premier lieu, il faut mentionner le rôle des Etats-Unis qui voyaient en la Turquie et en la Grèce les meilleurs défenseurs de la Méditerranée orientale contre le stalinisme. La volonté d'adhérer à l'OTAN poussait les deux capitales à oeuvrer ensemble pour prouver à Washington qu'elles étaient indispensables et efficaces en Egée contre l'URSS montante. La meilleure preuve de cette coopération militaire fut la participation à la Guerre de Corée. Les deux pays seront intégrés officiellement à l'Alliance atlantique le 15 février 1952. D'un autre côté, en Grèce, les séquelles de la guerre civile sont encore très présentes et la peur du communisme bulgare est de plus en plus ressentie. Dans ces conditions, la coopération avec la Turquie lui semble indispensable.

D'autres raisons plus calculées sont avancées aussi. Un changement radical dans la politique grecque concernant Chypre s'est opéré avec le gouvernement du Maréchal Papagos qui a officiellement porté la question devant l'O.N.U. Dans cette politique d'internationalisation, Athènes ne veut pas voir la Turquie et les Turcs de Chypre face à elle et veut prouver aux Etats-Unis et à l'Angleterre que la meilleure solution à Chypre passe par ses thèses. D'un autre côté, les inquiétudes de la Turquie, dues au transfert de la souveraineté du Dodécannèse de l'Italie à la Grèce lors du traité de Paris de 1947, s'étaient atténuées avec la décision de démilitarisation des douze îles²⁰.

Ainsi toutes les conditions se trouvaient réunies pour un rapprochement politique, militaire et culturel. Le 26 avril 1952, une délégation turque présidée par le Premier ministre Adnan Menderes et dans laquelle figuraient le ministre des Affaires Etrangères Fuat Koprulu et le général en chef Sukru Kanatli, arrive à Athènes pour une visite officielle. Le Premier ministre grec Sophocles Vénizelos, lui, était venu à Ankara en février. Le but de ces rencontres était de décider de la nature de la coopération militaire après l'intégration dans l'O.T.A.N.

L'échange diplomatique le plus significatif de cette période a certainement été la visite du Roi Paul et de la Reine Frederika en Turquie en juin 1952. Le Roi Paul était le premier souverain grec à fouler le sol turc depuis l'époque de l'Empire byzantin. De surcroît c'était le premier voyage officiel à l'étranger du Roi depuis son accession au trône. En octobre 1952, le Président turc Celal Bayar vient à Athènes en train, en traversant toute la Thrace occidentale. Ces négociations de l'hiver 1952-1953 vont déboucher, en février 1953, sur un traité d'alliance signé à Ankara entre la Grèce et la Turquie mais aussi la Yougoslavie²¹.

Outre ces rapprochements politiques et militaires, une coopération est également visible dans le domaine culturel. Après de multiples négociations un traité culturel est signé à Ankara le 12 mai 1952, c'est-à-dire juste la veille de la visite du Roi Paul et de la Reine Frederika en Turquie.

Cette période de bonnes relations est entachée en 1955. Comme cela est expliqué plus haut, les événements anti-grecs du 6/7 septembre 1955 sont le fruit de facteurs multiples. Actions politiques et médiatiques mais aussi une opinion publique exacerbée se conjuguent pour déboucher sur les débordements de cette nuit. La leçon à tirer de ces événements est importante pour notre sujet. Premièrement il faut comprendre que la détente amorcée en 1951 est la conséquence des intérêts individuels de chaque pays à court terme et non pas d'une volonté de normalisation et de pacification sincères. Dès que les intérêts immédiats, selon les critères des dirigeants, changent, l'attitude à l'égard de tout ce qui est grec change. Par ailleurs les événe-

ments du 6/7 septembre démontrent que sans participation sentimentale du peuple à ce rapprochement, la bonne entente bilatérale n'est jamais durable. Les gouvernants ne peuvent assurer la continuité du climat de confiance sans acquérir l'approbation sans limite et sans soupçon de l'opinion publique. Et cette acquisition ne peut être obtenue à court terme. Au contraire elle ne peut être que le fruit d'un programme à long souffle, passant par l'éducation scolaire et universitaire, par l'adhésion des médias aux idées amicales et sincères sans tomber dans des mélancolies sentimentales ponctuelles, ce que nous appelons la « littérature ouzo-raki ».

En revanche considérer les événements du 6-7 septembre 1955 comme une rupture de la période de rapprochement serait une erreur. Cette rupture est plus lente et plus progressive, due exclusivement semble-t-il au problème chypriote. Le règlement provisoire de cette affaire avec la création en 1960 de la République de Chypre accorde quelques années supplémentaires de répit à la détente gréco-turque.

La vraie rupture, s'il y a lieu, se situe en 1964, avec l'expulsion des Grecs (de nationalité hellénique) d'Istanbul sous le prétexte de pressions exercées par Makarios sur les Turcs de Chypre. Le principe de réciprocité intervient dans toute sa perversité dans cet épisode et les relations gréco-turques entrent dans une phase de tension quasi permanente.

Cette période de tension voit apparaître comme il est dit plus haut de nouveaux contentieux techniques mais aussi politiques et psychologiques. En tête de ces contentieux bilatéraux arrivent les problèmes liés à la souveraineté étatique en général, dans la Mer Egée en particulier. Paradoxalement deux faits nuancent ces tensions. Deux faits qui sont dus à l'intervention des Etats-Unis dans la politique intérieure des deux pays. Il s'agit d'une part de la prise du pouvoir par les colonels grecs en 1967, contre les dérives communistes supposées du pouvoir athénien, et d'autre part en Turquie, de la prise sous tutelle du pouvoir civil par les militaires en 1971, toujours contre les forces progressistes.

Les deux pouvoirs militaires amorcent un rapprochement suite à une autre crise chypriote de 1967 lorsque Suleyman Demirel était au pouvoir en Turquie. Le souci principal des Colonels était de sortir de leur isolement international. Ainsi le régime militaire accepte volontiers la proposition turque d'organiser une conférence à la frontière gréco-turque, en Thrace, plus précisément à Kesan-Alexandropolis. L'issue de cette conférence, qui eut lieu les 9 et 10 septembre 1967, fut considérée comme un désastre diplomatique pour le ministre des Affaires étrangères Oikonomou-Gouras et le Colonel Papadopoulos, qui étaient les chefs de la délégation grecque. Des concessions furent accordées non seulement sur le problème de Chypre mais aussi sur d'autres problèmes bilatéraux, comme les minorités et le patriarcat. Suite à ces concessions, Ankara semble plus décidée à reprendre les relations diplomatiques avec Athènes. Ainsi, le 20 janvier 1968, la Turquie devient le deuxième pays à reconnaître officiellement le régime militaire en Grèce²² après le Congo-Kinshasa !

Le besoin de régler en urgence les problèmes bilatéraux, la volonté de profiter de la situation politique fragile de la Grèce pour arracher des concessions et peut-être l'existence d'une tradition du pouvoir militaire en Turquie, avaient préparé Ankara à reconnaître la junte en Grèce. La conséquence première de cette reconnaissance fut les accords de 1968 qui concernaient directement les deux minorités.

Les premières négociations eurent lieu à Athènes en mars 1968 entre Jhon Tzounis, chef du département de Turquie au ministère des Affaires étrangères grec et Adnan Bulak, directeur général du département des affaires chypriotes et grecques au ministère des Affaires étrangères turc. Les négociations se poursuivirent à Ankara au mois d'avril et à Vienne en mai. La décision prise durant ces négociations de former une commission mixte déjà prévue par les accords de 1951, fut approuvée à Londres le 27 juillet par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, Panayiotis Pipinelis et Ihsan Sabri Caglayangil. La commission mixte se réunit à Ankara (21 octobre-9 novembre) et à Athènes (10-20 décembre) et s'acheva par un accord culturel concernant l'éducation des deux minorités.

En revanche l'année 1974 fut le moment où toute tentative de rapprochement fut coupée net. La tentative échouée de coup d'état à Chypre, la double intervention de l'armée turque dans l'île et la chute du régime absurde des Colonels en Grèce mais aussi l'instabilité politique en Turquie éloignent les relations gréco-turques de toute normalisation. De surcroît, les années 1970 voient s'ajouter au différend gréco-turc les problèmes liés à la Mer Egée comme nous l'avons vu.

1988: Davos, ou l'économie peut-elle régler tous les problèmes?

Pour une nouvelle période de détente il faut attendre l'année 1988. Depuis 1982 la scène politique turque était dominée par une figure emblématique de ces années : Turgut Özal. Ingénieur de formation, formé au libéralisme pur aux Etats-Unis, Özal était l'un des hauts bureaucrates techniciens les plus brillants avant le coup d'Etat militaire de 1980. Sa personnalité qui incarnait la synthèse turco-islamique moderne, et son engagement libéral l'ont amené à occuper des postes importants sous le régime militaire. Naturellement lorsque les militaires ont décidé de se retirer de la politique²³, ils ont lancé Özal comme leur successeur, les hommes politiques turcs « classiques » étant écartés de la vie publique. Ainsi c'est lui et sa vision du monde qui ont dominé la scène publique de 1982 jusqu' à sa mort en 1994.

En bon libéral convaincu Turgut Özal avait une vision nouvelle concernant les relations gréco-turques. Une véritable nouvelle donne était apparue dans ces relations depuis la chute des Colonels en Grèce. La modernisation de la vie politique et le règlement démocratique des problèmes sociaux avaient rapproché Athènes de la civilisation occidentale. Ce rapprochement avait donné des fruits concrets. En 1981, non seulement la Grèce avait réintégré l'OTAN sans d'ailleurs l'opposition de la Turquie sous le pouvoir militaire mais en plus elle intégrait la communauté européenne alors que la Turquie n'en faisait pas partie mais le souhaitait. Dans ces nouvelles conditions Turgut Özal croyait fermement qu'un rapprochement économique allait non seulement suffire à régler les problèmes politiques, techniques et psychologiques et sans doute allait ouvrir les portes de l'Europe avec l'appui de la Grèce.

Comme cela va être le cas pour la détente actuelle, celle de 1988 suit également une crise grave. En effet durant le mois de mars 1987 les deux pays en étaient venus à un conflit armé à cause du problème du plateau continental. A cette date les deux Etats avaient commencé des recherches de pétrole dans les zones disputées et l'escalade semblait sans retour²⁴. Mais dans l'art de la gestion de crise dans lequel Andreas Papandreou et Turgut Özal excellent la guerre est une fois de plus évitée de justesse et elle laissa place à cette période dite de Davos.

Suite à cette crise égéenne de mars 1987, à l'initiative d'Andreas Papandreou commença un échange intense de messages de bonne volonté entre les deux pays. Ces messages ont préparé le terrain pour une rencontre au sommet entre les deux dirigeants pendant le Forum Economique de Davos le 30 janvier 1988. C'est ainsi que commence ce que tout au long du début des années 1990 la presse turque et grecque ont appelée « l'esprit de Davos ». Suite aux pourparlers qui ont duré deux jours, Özal et Papandreou ont décidé de former deux comités. Le premier pour s'occuper des investissements conjoints, du tourisme, de la communication et des affaires culturelles considérées somme toutes comme secondaires. Le deuxième appelé le comité politique était destiné aux affaires plus « sérieuses ». L'objectif était de commencer à régler les contentieux les moins sclérosés et à long terme les problèmes les plus sérieux comme le contentieux égéen. Les deux leaders se sont mis d'accord pour se voir une fois tous les ans et pour établir une ligne téléphonique rouge. Malgré toute cette manifestation de bonne volonté la ligne conductrice de la politique étrangère des deux pays sur les différends précités n'avait pas changé. Des deux côtés on espérait un assouplissement de la position d'en face pour régler les problèmes. Selon Özal le comité politique devait travailler sur les problèmes tels que le plateau continental, les mers territoriales, la FIR, la démilitarisation des îles égéennes, les minorités et Chypre, alors que Papandreou voulait que les discussions aient lieu uniquement sur le plateau continental et Chypre, les autres problèmes n'étant pas considérés par Athènes comme conflits bilatéraux. En discuter, selon les responsables athéniens, équivalait à faire des concessions²⁵. Ces concessions étaient attendues des deux côtés. Alors qu'Athènes espérait

qu'Ankara accepte l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye pour le contentieux égéen et assouplisse sa position à Chypre, Özal voulait obtenir l'aide d'Athènes dans les relations turco-européennes dans la mesure où la Turquie avait posé sa candidature à la Communauté européenne en avril 1987. En bref les deux côtés attendaient des pas positifs de l'autre sans oser prendre l'initiative. Malgré cet attentisme tout de suite après Davos plusieurs rencontres bilatérales ont préparé le terrain à des mesures non sans importance. La visite du ministre des Affaires étrangères turc, Mesut Yilmaz, à Athènes, du 24 au 27 mai 1988, et celle du Premier ministre Turgut Özal du 13 au 16 juin 1988 en font partie.

Ces conséquences pratiques, il faut le préciser, étaient à l'initiative de la Turquie. En effet, une série de mesures considérées comme gestes à l'époque mais qui se sont avérées très importantes par la suite ont été prises par le gouvernement turc. Tout d'abord on peut signaler la création d'un « groupe parlementaire d'amitié gréco-turque » à l'initiative d'un proche collaborateur d'Özal, Bulent Akarcali, député d'Istanbul depuis 1983. Néanmoins il faut avouer que ce groupe toujours présent à l'Assemblée parlementaire turque n'a pas eu une activité intense, peut-être parce que son pendant n'a toujours pas été créé en Grèce.

Mais les deux mesures les plus spectaculaires ont été d'une part l'abolition de l'exigence de visa par la Turquie pour les ressortissants grecs et d'autre part l'abolition du décret de 1964 bloquant les biens des Grecs d'Istanbul de nationalité grecque expulsés à cette date²⁶. Ces deux mesures, comme il est clair, visaient surtout les citoyens grecs et leurs affaires en Turquie mais ne réglaient en rien les problèmes politiques bilatéraux sclérosés comme Chypre ou la Mer Egée. Mais ces démarches ont créé momentanément un climat d'apaisement et de confiance entre les deux peuples. Les bénéficiaires de ces mesures ont été les citoyens grecs ayant un lien avec la Turquie, c'est-à-dire soit les Grecs de Turquie vivant en Grèce sous la nationalité grecque, soit les membres de la minorité musulmane de Grèce, citoyens grecs mais pour la plupart des turcophones.

Ce climat de confiance bilatéral appelé l'esprit de Davos a donné un autre fruit très important. Il s'agit de l'intégration de la Turquie dans l'Union douanière en 1991, l'un des chevaux de bataille des libéraux turcs. Bien entendu, il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre l'esprit de Davos et cette intégration mais il est certain que parmi les raisons qui ont poussé la Grèce à lever son veto à cette intégration existait cet état d'apaisement bilatéral.

Par ailleurs il y a eu d'autres mesures plus discrètes mais tout aussi importantes comme la décision de ne pas effectuer des manoeuvres militaires entre le 1er juillet et le 1er septembre pour ne pas entraver la saison touristique ainsi que pendant les fêtes religieuses. Et finalement les parties se sont mises d'accord pour une série de mesures de confiance dans la Mer Egée²⁷. Ce sont ces mesures de confiance qui ont peut-être été les effets les plus tangibles de cette période de rapprochement.

Malheureusement ces démonstrations de bonne volonté du début n'ont pas été suivies par des décisions concrètes pour les problèmes classiques du différend gréco-turc, les deux pays ne voulant pas lâcher les atouts stratégiques qu'ils détenaient. Il s'agit principalement du rôle d'Athènes dans les relations turco-européennes²⁸ et l'acceptation pour la Turquie de l'arbitrage du Tribunal International de La Haye concernant les problèmes égéens.

C'est vers le milieu de l'année 1988 que les plans de départ, c'est-à-dire l'espoir d'un rapprochement économique censé déboucher sur le règlement des problèmes politiques, se sont révélés sans succès. Sans un règlement à Chypre un rapprochement durable semblait impossible. De plus la mort de Turgut Özal suivie d'une instabilité politique en Turquie ainsi que le remplacement en 1990 du gouvernement de Papandreou par celui de Constantin Mitsotakis ont gelé l'esprit de Davos. Ce dernier avait déclaré lorsqu'il était dans l'opposition : « Il faut expliquer aux Turcs que sans une solution à Chypre il n'y aura pas d'évolution dans les relations gréco-turques et qu'il n'y aura pas d'amélioration dans les relations turco-européennes »²⁹. Pour expliquer le changement de cap il faut mentionner également la montée du ter-

rorisme en Turquie avec le PKK et le soutien supposé de la Grèce à cette organisation. Tout ces faits font petit à petit que l'esprit de Davos se meurt et laisse la place à une autre période de relations tendues dont le paroxysme sera la crise d'Imia/ Kardak en 1996.

Le nouveau rapprochement

Depuis une petite dizaine d'années le climat politique était tendu. Le conflit gréco-turc se déclinait principalement en quatre domaines distincts:

1. Chypre : de nouvelles données se sont ajoutées à ce conflit :
 - Le changement de données le plus important se situe en une européanisation du différend avec la demande de la république de Chypre d'intégrer l'Union européenne. Cette demande est accueillie positivement.
 - Un deuxième changement se situe au niveau sécuritaire. La *doctrine de défense commune* mise en place entre Athènes et Nicosie clairement contre la Turquie attire la colère d'Ankara. La conséquence pratique de cette doctrine est l'envoi de quatre F-16 grecs à l'Aéroport de Baf le 16 juin 1998³⁰ ; la Turquie envoie par représailles, quatre F-16 en Chypre du Nord³¹. Ainsi la tension monte d'une façon dangereuse. Par ailleurs, toujours en 1998, Chypre décide d'acheter les missiles russes S-300, qui sont en fait des anti-missiles. La crainte d'une politique d'attaque monte en Turquie où les scénarii les plus improbables sont imaginés³². Finalement Nicosie (et Athènes) font marche arrière en décidant d'installer ces missiles en Crête, ce qui ne diminue pas les craintes turques.
 - Et enfin un dernier changement est survenu pendant les derniers mois. Il s'agit d'un projet américain et des Nations-Unies, de réunir (sans condition préalable) M. Clérides et M. Denktas, pour des entrevues marathon de type Dayton, jusqu'à ce que l'on trouve un terrain d'entente. Après l'échec des tentatives de M. Holbrook, M. Clinton désirait fortement pouvoir donner une conférence de

presse dans les jardins de la Maison Blanche, flanqué de MM. Clérides et Denktas pour annoncer un accord face aux caméras du monde et ce avant la fin de son mandat. Cette pression n'est guère appréciée par la Turquie et par M. Denktas, qui réclame avant toute discussion la reconnaissance de statut d'état pour Chypre du Nord.

2. La Mer Egée : là aussi une nouvelle conjoncture apparaît dans les années 1990. Aux conflits classiques concernant les eaux territoriales, le plateau continental, la *Flight Information Region* et la démilitarisation (militarisation) des îles égéennes, s'est ajouté le problème des « zones grises ». Il s'agit des régions de la Mer Egée très proches des côtes turques où se trouvent de minuscules îlots et rochers dont la souveraineté est disputée par les deux pays. La crise en partie superficielle survenue en 1996 concernant les rochers de Imia / Kardak en est un exemple. Ces îlots qui ne sont pas mentionnés dans les traités internationaux³³ sont selon Ankara sous la souveraineté turque. La Grèce propose pour régler le conflit d'apporter le dossier devant le Tribunal international de La Haye, ce que la Turquie refuse.
3. Le troisième domaine où les relations gréco-turques ont été tendues dans les années 1990 est l'Europe. La Turquie accuse Athènes de lui barrer la route de l'intégration européenne en mettant son veto à toute tentative de rapprochement turco-européen. Dernièrement le refus des 15 d'intégrer la Turquie dans la liste des candidats à Luxembourg³⁴ a confirmé selon les responsables turcs l'attitude grecque (et allemande) envers la Turquie. Mais il faut aussi signaler le refus de la Grèce d'enlever son veto afin de débloquer les aides européennes « dues » à la Turquie dans le cadre de l'Union douanière. Depuis cette décision luxembourgeoise et jusqu'à ces dernières semaines les relations turco-européennes ont été très distantes.
4. Et *the last but not the least*, les relations gréco-turques des dix dernières années ont tourné autour du sujet très sensible du problème kurde. La Turquie qui fait la distinction, à juste titre, entre le problème kurde et les actions violentes du PKK, accuse la Grèce de

soutenir et pire, de former les militants de cette organisation. Plusieurs faits attisent la colère des responsables turcs : les visites des parlementaires grecs rendus à Abdullah Öcalan en 1994 et 1996 en Syrie ; l'alliance stratégique entre la Grèce et ce dernier pays qui soutenait le PKK et lui offrait des camps d'entraînement³⁵ face à l'alliance militaire turco-israélienne; enfin les activités du camp de réfugiés de Lavrion, où selon les responsables turcs, sont formés militairement les militants du PKK. Ces trois faits suffisent aux autorités turques pour croire fermement que dans une volonté de déstabilisation régionale la Grèce soutient le PKK. La Grèce de son côté se défend en précisant que le camp de Lavrion est un camp de réfugiés sous contrôle de l'ONU et qu'elle soutient le mouvement kurde uniquement dans le cadre du respect des droits de l'homme.

Ces quatre domaines ont été au coeur du conflit gréco-turc. Avec un incessant flux et reflux l'un de ces domaines passait devant les autres selon les événements et selon l'agenda public, médiatique et politique. Néanmoins, il ne faut pas croire que la détente de l'année 1999 est née du néant.

Même dans ces conditions de rapports tendus, plusieurs plateformes ont été la scène d'un rapprochement disons apolitique. Les initiatives civiles, industrielles et artistiques n'ont pas été absentes. Le festival annuel de Dikili où se rencontrent les populations des deux côtés de la Mer Egée (celle de Dikili et de Lesbos principalement), les concerts bicommunautaires qui ont eu lieu à Chypre avec la participation des jeunes chanteurs populaires turcs et grecs, les initiatives devenues classiques de deux géants de l'intelligentsia, Mikis Théodorakis et Zulfu Livaneli en sont des exemples. Il faut aussi ajouter à cette liste l'initiative d'hommes d'affaires turcs et grecs sous la direction du richissime hellénophile turc (cela existe), Rahmi Koç. D'autres initiatives, plus calculées, méritent d'être signalées. Le rapprochement effectué entre le « lobby » grec des Etats-Unis et les milieux liés à Fethullah Gulen, personnalité très contestée, en est un exemple. Se présentant comme le leader d'un islam moderne et modéré à la turque, cet ancien imam de mosquée actuellement à la tête d'un empire financier (et éducatif via les écoles privées à travers le monde et notamment en Asie

centrale), est l'ami de l'actuel Patriarche orthodoxe de Phanar, Vartholoméos. Il milite avec ses journaux et chaînes télévisées pour un rapprochement gréco-turc en général, pour la liberté religieuse en Turquie pour les Orthodoxes en particulier (avec la réouverture de l'école théologique de Chalki-Heybeliada). L'ouverture de cette école, selon lui, pourra permettre aux Musulmans cette fois-ci de fonder des écoles religieuses privées.

D'autres initiatives plus marginales ont eu lieu comme celles des universités des deux pays tant au niveau des étudiants qu'au niveau des académiciens. Dans ce domaine il faut signaler deux actions officielles concernant les livres scolaires. Alors qu'en Turquie une réforme des livres d'histoire est en cours pour y supprimer le « discours de haine » envers les Grecs, en Grèce l'Université d'Athènes travaille actuellement sur un projet européen de préparation de livres primaires spéciaux pour les écoles minoritaires en Thrace. À cette liste il faut ajouter des initiatives privées d'hommes et de femmes, des deux côtés de la Mer Egée, qui animent des *fora* notamment à travers des sites Internet. Nous avons pu compter une trentaine de sites de ce genre où des projets de rapprochement sont produits. Depuis les deux tremblements de terre le nombre de ces sites augmente à une vitesse vertigineuse.

Cette liste non exhaustive des manifestations d'amitié et de coopération gréco-turques (il y en a celles qui concernent les journalistes, les écrivains, etc.) démontrent que le rapprochement gréco-turc de 1999 n'est pas sans fondement populaire. Néanmoins il faut affirmer ici que l'idée commune selon laquelle les peuples des deux pays veulent l'amitié et que si les deux pays ne s'entendent pas c'est par la faute de la politique politicienne, nous semble simpliste voire fausse. Car toute politique est la traduction en acte de l'opinion publique orientée certes mais existante tout de même. Dire que la Grèce tend actuellement la main de l'amitié à la Turquie parce que l'actuel ministre des Affaires étrangères, Giorgios Papandreou, a une mère américaine et a reçu une éducation occidentale³⁶ relève d'un paradoxe dans la mesure où le climat d'adoucissement actuel est en grande partie dû à l'opinion publique.

Mais il est vrai que quelques faits politiques ont contribué à préparer le terrain de cet adoucissement.

L'arrestation d'Abdullah Öcalan

Le fait le plus marquant survenu en 1999 concernant les relations gréco-turques est l'arrestation de l'ennemi public numéro 1 de la Turquie, le chef du PKK, Abdullah Öcalan. Etant donné qu'Öcalan a été capturé par les milices turques en possession d'un passeport diplomatique chypriote³⁸ ajouté au fait qu'il soit passé par la Grèce deux fois avant d'atterrir à Nairobi, tout cela démontra formellement l'implication de certains milieux officiels grecs dans cette affaire. Depuis très longtemps déjà la Turquie dénonçait l'attitude officielle et officieuse d'Athènes à l'égard du PKK. Les gouvernements grecs successifs se défendaient en précisant qu'ils soutenaient le droit du peuple kurde en Turquie et non le PKK. Dans ces conditions l'arrestation d'Abdullah Öcalan a mis dans un embarras sans précédent le gouvernement grec apportant un démenti factuel aux arguments avancés. Il est vrai que dans la définition même du concept du terrorisme, la Turquie et la Grèce n'avaient jamais été sur la même longueur d'onde.

La situation de la Grèce était insoutenable, la presse grecque reprochait aux membres de l'Assemblée en général et aux membres du gouvernement Simitis en particulier non pas d'avoir soutenu et aidé Abdullah Öcalan, mais d'avoir commis des maladresses incxcusables. Les jours suivant l'arrestation, trois ministres du Gouvernement ont été forcés de démissionner. Il s'agit du Ministre de l'Ordre public, Filippos Petsalnikos, du Ministre de l'Intérieur, Alekos Papadopoulos, mais surtout du Ministre des Affaires étrangères extrêmement critiqué par la Turquie, Théodoros Pangalos. Ce dernier était tenu par les responsables turcs pour la principale cause des tensions entre les deux pays, et était accusé d'avoir un langage non diplomatique. Il faut signaler que les déclarations de Pangalos dans la presse turque et dans la presse grecque étaient remplies de contradictions. En juin 1998 celui qui était considéré comme le plus « faucon » des diplomates grecs

déclarait : « Je me suis engagé à fond dans l'amitié gréco-turque »³⁹. Son attitude à l'égard du rapprochement gréco-turc de ces derniers mois et à l'égard de son successeur Giorgios Papandreou a confirmé les craintes turques. Tout récemment, il précisait que si le père, Andreas Papandreou, aimait beaucoup la Grèce mais n'était pas un vrai démocrate, son fils, lui, était l'inverse⁴⁰.

Quoi qu'il en soit, alors que l'opinion publique turque s'attendait à une tension sans précédent dans les relations bilatérales après l'arrestation d'Apo, l'émotion qui a suivi en Turquie a jeté l'implication grecque au second plan. C'est à partir du mois de mai, avec les déclarations du Ministre des Affaires étrangères turc, Ismail Cem Ipekçi, suivies en juin par celle du Premier ministre, Bulent Ecevit, que nous avons été témoins d'une conséquence inverse de celle attendue, à savoir les prémices d'un rapprochement. Les déclarations qui coïncidaient avec le procès du chef des rebelles kurdes⁴¹ appelaient Athènes à venir à la table des discussions et à ouvrir une nouvelle page dans les relations gréco-turques⁴².

Ce rapprochement était voulu de tous les côtés et les initiatives de Cem et d'Ecevit étaient très bien réfléchies. La Grèce voulait se débarrasser de son image dégradée après l'arrestation d'öcalan vis-à-vis de ses partenaires européens et désirait briser la résistance turque concernant les négociations cypro-européennes ; la Turquie voulait qu'on la laisse seule avec öcalan mais souhaitait en même temps profiter de cette occasion pour briser la résistance grecque concernant les négociations turco-européennes. De son côté les Etats-Unis voulaient enfin profiter de la situation pour régler les contentieux gréco-turcs. L'entrevue entre Madleine Albright et le nouveau Ministre des Affaires étrangères grec Giorgios Papandreou montre à quel point Washington peut se montrer insistant⁴³.

Toujours est-il que l'arrestation d'Abdullhah öcalan dans des conditions qui prouvent l'implication active de certains milieux athéniens semble avoir déséquilibré l'opinion publique grecque et la vision du monde qu'avaient les membres de la *vouli*.

Le facteur Giorgios Papandreou

Les jours suivant cette capture, un autre paramètre vint s'ajouter aux relations bilatérales. Il s'agit du remplacement de Théodoros Pangalos par le dernier de la dynastie Papandreou, Giorgios. Jeune politicien formé à l'américaine, Giorgios Papandreou était déjà connu dans les milieux internationaux pour ses positions occidentalistes et libérales. Jusqu'au mois de février 1999 il avait été le Ministre des Affaires européennes du gouvernement Simitis, poste qui était éminemment important aux yeux du Premier ministre. Déjà en 1998 il avait soutenu le projet de la suppression de l'article 19 du code de la nationalité⁴⁵ qui était « la dernière loi discriminatoire de l'Europe »⁴⁶.

Ainsi sa vision humaniste des affaires internationales conjuguée à une volonté publique et politique a pu préparer le terrain à un rapprochement bilatéral. Toutes les conditions semblaient être réunies pour que des deux côtés une bonne volonté politique apparaisse. Si l'initiative de relancer les bonnes relations bilatérales est venue au départ des autorités turques, les premiers actes ont été du côté des autorités grecques et plus précisément de la part de Giorgios Papandreou. Suite à l'entrevue des deux Ministres des Affaires étrangères à New York, qui s'est d'ailleurs déroulée autour d'une nouvelle mini-crise égéenne, le premier pas a été fait par le biais de la reconnaissance de la turcité de la minorité de Thrace occidentale⁴⁹.

D'un autre côté, et c'est peut être le plus important, à partir de l'initiative de Cem et de Papandreou a été mis en place un cycle de réunions bilatérales d'équipes techniques pour discuter des problèmes dits « secondaires »⁵⁰. Il faut entendre par-là que les deux délégations ne discutent pas des principaux différends bilatéraux à savoir de Chypre ou de la Mer Egée. Mais à y regarder de près, les questions traitées ne sont pas si secondaires que cela. Les accords qui ont vu le jour concernant la coopération dans les domaines de la culture, de l'environnement et du tourisme peuvent à terme devenir les bases d'accords plus politiques. Mais il ne faut pas négliger non plus les pourparlers autour de sujets éminemment politiques comme le terrorisme, le trafic de drogue, les crimes en bande organisée ou encore

l'émigration clandestine, sujets qui font partie de l'agenda des diplomates⁵¹. Pour l'instant il est difficile de faire un bilan de ces négociations. Trois cycles de pourparlers ont déjà eu lieu à Ankara et à Athènes et pour ne pas mettre en danger le déroulement de ces réunions, le sujet le plus polémique, à savoir celui du terrorisme, a été gardé pour la fin.

Il semble que n'étant pas sûrs des résultats de ces réunions, les leaders politiques ne veulent pas prendre de responsabilités difficiles à gérer. Ainsi une hiérarchisation à trois niveaux est apparue. Simitis et Ecevit semblent surveiller d'en haut les activités et déclarations de Papandreou et Cem. Bien que plus actifs par le biais de déclarations et de rencontres, les deux Ministres délèguent aux diplomates la tâche de se réunir et d'arriver éventuellement à des conclusions susceptibles de préparer des accords décisifs sur les problèmes les plus politiques.

Néanmoins il faut préciser que les accrochages devenus classiques dans les relations gréco-turques n'ont pas cessé du jour au lendemain. Les six mois qui ont séparé l'arrestation d'Oçalan et les tremblements de terre ont été témoins de plusieurs faits « habituels ». Au mois de mai 1999 une nouvelle crise égéenne est apparue concernant l'île de Platia⁵². Au même moment la Turquie tentait d'empêcher l'utilisation militaire de la base de Baf à Chypre par les avions grecs⁵³. Quinze jours plus tard les autorités grecques donnaient l'autorisation à une association de hisser un drapeau grec de 40 m² sur un mât de 13 m. dans l'île d'Angathonisi⁵⁴. La Turquie considérait cet acte comme une provocation. Avec l'ouverture du procès d'Oçalan les relations ont de nouveau été tendues⁵⁵. Durant le même mois de juin la Turquie accusait la Grèce d'avoir pénétré dans les eaux territoriales turques⁵⁶. Toujours en de juin la presse turque rapportait des exactions commises contre les Turcs de Thrace occidentale⁵⁷. De la même manière Athènes accusait la Turquie de provocation à cause des célébrations du 25ème anniversaire de l'intervention turque à Chypre⁵⁸.

Au-delà de ces faits, les milieux diplomatiques turc et grec accueillent la nouvelle plate-forme de dialogue avec des sentiments contradictoires pour ne pas dire avec un certain scepticisme. Alors que la

presse grecque radicale reprochait à Papandreou de faire des concessions inutiles à la Turquie, les diplomates turcs qualifiaient le dialogue de « cosmétique »⁶⁰ ou pire encore de « désespéré »⁶¹. La méfiance ne s'arrête pas là, selon ces mêmes milieux les efforts de Cem et de Papandreou ne sont que des tactiques différentes pour arriver aux objectifs anciens. C'est-à-dire qu'il n'y a aucun changement d'approche et donc pas de nouvelle donne⁶².

Tremblements de terre : La Turquie glisse vers la Grèce !!

Le processus de rapprochement commencé à partir de février 1999 a été principalement politique et sans véritable base populaire. Le vrai printemps des relations gréco-turques commence en été. Plus précisément le 17 août 1999 à 03h07 du matin. Un paramètre non prévu, non-politique et donc qui ne pouvait être pris en compte par avance est apparu à ce moment là. Il s'agit bien entendu du séisme de magnitude 7.4 qui a secoué pendant 15 secondes l'ouest et le sud-ouest de la Mer Marmara. Les images véhiculées par les télévisions du monde entier dès les premières heures du tremblement de terre, les chiffres catastrophiques annoncés par les journalistes⁶³ et l'impuissance relative des autorités face à cet événement sans précédent ont ému l'ensemble de la planète. La population de la Grèce n'est pas restée insensible non plus. Un élan de solidarité jamais vu commence dès la première journée. L'arrivée des secouristes grecs, les campagnes d'aides lancées par les différents organismes en Grèce, une collecte de sang qui atteint des proportions inimaginables touchent de près l'opinion publique turque. Les journaux populaires (populistes) qui jusque-là traitaient tout ce qui touche au Grec avec un certain préjugé et des formules stéréotypées ont du jour au lendemain, et ce au sens propre du terme, changé de ton. Plusieurs journaux ont titré des messages de remerciement en grec⁶⁴, les chaînes de télévisions ont ouvert leurs journaux avec des messages d'amitiés en grec⁶⁵ etc. Mis à part quelques voix discordantes concernant l'acceptation des aides grecques (et arméniennes)⁶⁶, l'ensemble de la classe politique turque, les médias et les différentes organisations de la société civile ont manifesté leur gratitude au peuple (et à la classe politique?) grec(s).

Les liens qui se sont manifestés après le tremblement de terre en Turquie se sont renforcés suite à celui de la banlieue d'Athènes le 8 septembre où, bien que plus faible en intensité et beaucoup moins important en dégâts, les Turcs et les Grecs ont une fois de plus eu le sentiment d'avoir la même destinée, d'où l'idée du partage d'une même géographie en tant que paramètre interchangeable dans les relations gréco-turques.⁶⁷

Depuis ces deux séismes, des initiatives bilatérales de coopération, d'aide aux victimes mais aussi plus généralement de paix se multiplient. Il s'agit d'initiatives à trois niveaux sans hiérarchisation d'importance de notre part.

1. Au niveau privé:

Depuis les tremblements de terre, la nature des initiatives privées a été modifiée. Alors qu'au départ il s'agissait principalement de la recherche des victimes enfouies sous les décombres, d'une aide d'urgence, au fur et à mesure, l'euphorie du climat de rapprochement aidant, les initiatives sont devenues plus générales. Elles ont été l'oeuvre des artistes et des intellectuels mais aussi de simples regroupements de citoyens soucieux de ne pas rater cette occasion de pacification. Au lendemain du tremblement de terre d'Izmit, plusieurs Grecs lançaient individuellement des appels à l'aide et pour certains, ils sont venus en personne en Turquie pour les acheminer⁶⁸. Par ailleurs la diaspora grecque se mobilisait aussi⁶⁹. Une initiative des sportifs grecs a suivi ; avec un slogan « Le sport diminue les peines et rapproche les peuples », les champions grecs des jeux olympiques sont venus en Turquie pour apporter les aides grecques⁷⁰. Dans le même registre, il faut signaler les matchs de basket ball et de football organisés entre des équipes turques et grecques en vue de rassembler des fonds.

Les figures incontournables de l'amitié gréco-turque se sont bien sûr manifestées aussi. Zülfü - Livanelioglu, Mikis Theodorakis et Maria Farandouri qui étaient déjà très connus dans ce domaine ont organisé des concerts tant pour les victimes que pour le rapprochement entre les deux peuples en général. Par ailleurs les actions des membres du

« prix de la paix Abdi Ipekçi »⁷¹ se sont intensifiées à l'instar de l'écrivain Giorgios Andréadis⁷². Et finalement les chanteurs turcs et grecs se sont réunis à Paris pour un concert d'aide aux victimes⁷³.

2. Au niveau des organisations de société civile :

Il s'agit peut-être là des activités les plus importantes en nombre et en conséquences et les plus décisives de ces quelques derniers mois. A tous les niveaux de la société les initiatives se sont multipliées. Logiquement les premières initiatives sont venues de la part des organismes de secours. Dix heures après le tremblement de terre en Turquie une équipe grecque de « Médecins sans frontières » était en place et allait opérer pendant trois mois⁷⁴. En contrepartie (?) l'équipe de secours civile turque composée de volontaires, le très médiatisé AKUT, était en place dès le lendemain du tremblement de terre athénien⁷⁵. Mais l'action de ces organismes a été limitée dans le temps même si les journalistes ont essayé de leur faire dire qu'ils étaient là pour l'amitié gréco-turque⁷⁶. Mais d'autres organismes ont pris le relais pour des actions d'une envergure plus générale.

Tout d'abord il faut mentionner les initiatives de l'Eglise orthodoxe. Tant au niveau local (Istanbul) qu'international l'Eglise orthodoxe s'est montrée très affectée par ce drame. Dès les premiers jours du tremblement de terre le Patriarche Vartholoméos déclarait qu'il lançait un appel à l'aide dans les paroisses et que le Patriarcat mettait les églises d'Istanbul inoccupées au service des sans abris⁷⁷. Lorsque Vartholoméos a remis le chèque d'aide aux victimes à Bulent Ecevit, le Premier ministre turc a déclaré qu'il s'agissait d'une aide sentimentalement très importante pour la Turquie⁷⁸. Dans le même registre, les églises orthodoxes américaine, canadienne et australienne ont lancé des programmes d'aide⁷⁹. Il faut néanmoins préciser que l'Eglise de Grèce a été la grande absente de ces activités.

Ensuite il faut signaler des initiatives plus générales. La Fédération des Syndicats des Travailleurs du Secteur bancaire (OTOE) est venue en Turquie pour une coopération avec les syndicats turcs⁸⁰. Le Conseil gréco-turc des Affaires, fondé sur l'initiative de Rahmi Koç, qui avait

été suspendu au lendemain de la crise gréco-turque concernant l'arrestation d'Oçalan a repris ses activités sous la présidence de l'homme d'affaire turc Sarik Tara⁸¹. La première réunion du conseil s'est tenue à Athènes le 12 octobre et la question débattue était le tourisme égéen et non pas le tremblement de terre.

Une autre initiative de coopération et de pacification des relations non négligeable est venue des journalistes. Il est inutile de préciser le rôle, d'habitude néfaste, que jouent les médias dans les relations gréco-turques. Le populisme, le sensationnalisme, la volonté de choquer sont des points communs de la presse populiste écrite et télévisuelle des deux pays. La meilleure démonstration de ce rôle néfaste a été la création de toute pièce de la crise de l'Îlot d'Imia/ Kardak en 1996 où les deux pays ont failli s'engager dans un conflit armé⁸².

Etant donné que la formation d'une opinion publique qui se transforme par la suite en actions étatiques est en grande partie liée aux médias, les efforts de rapprochement de ce corps de métier des deux côtés de la Mer Egée a une importance capitale. Bien qu'il soit difficile de prétendre que dans les deux pays la presse libre n'existe pas, concernant les affaires « nationales » les journalistes pro gouvernementaux, d'opposition et neutres adoptent plus ou moins le même ton et le même langage à quelques exceptions près, bien entendu. Dans ces conditions, parmi toutes les initiatives de rapprochement celle des journalistes prend toute son ampleur. Il faut signaler que les efforts des journalistes pour créer un climat d'apaisement autour des affaires bilatérales ne datent pas de cette année. Pendant les années précédentes quelques tentatives avaient eu lieu. Dans le climat de rapprochement éphémère né de l'entrevue entre Demirel et Simitis à Madrid en juillet 1997, les journalistes des deux pays s'étaient réunis à Paris dans le cadre de l'UNESCO⁸³. Mais comme à l'accoutumée les journalistes des deux côtés ont défendu les positions officielles concernant les intérêts nationaux et se sont mutuellement accusés de méconnaissance et d'incompréhension⁸⁴. Suite aux tremblements de terre ces initiatives ont repris. Un groupe de travail formé par six journalistes grecs et turcs a été fondé et s'est réuni à Athènes le 27 novembre 1999⁸⁵ pour tenter d'apporter des réponses aux escalades média-

tiques des conflits bilatéraux⁸⁶. Entre temps ces mêmes journalistes se sont réunis à Istanbul et ont proposé une charte journalistique. Il faut signaler que la couverture de trois événements récents par la presse grecque prouve l'utilité de ces démarches journalistiques. En effet deux faits divers et un fait politique sont venus entacher le climat d'apaisement de ces derniers temps. Il s'agit de l'attentat à la bombe à l'école minoritaire de Zografion⁸⁷ qui a fait des dégâts matériels, de l'incendie criminel de la maison d'une grecque à Gokçeada où son fils de 4 ans a trouvé la mort⁸⁸, ainsi que des manœuvres militaires gréco-chypriotes *Nikoforos* effectuées à Chypre. Dans les trois cas la presse grecque a opté pour une approche sereine des événements. La presse a très peu fait écho du cas de Zografion⁸⁹ contrairement à l'habitude. Pour ce qui est des maisons brisées à Gokçeada les journaux grecs l'ont traité comme il se doit c'est-à-dire comme un fait divers (mis à part un journal qui a tenté d'en faire une affaire d'Etat⁹⁰) et finalement et c'est peut-être le plus important les manœuvres militaires gréco-chypriotes ont été critiquées par la presse sérieuse athénienne⁹¹. De la même manière des incidents mineurs survenus en Thrace occidentale n'ont pas été montés en épingle comme à l'accoutumée par la presse turque⁹².

3. Au niveau des gouvernements :

Toute la question est de savoir si ces initiatives privées et publiques ont ou vont avoir une traduction politique ou pas. Il est difficile de donner une réponse nette à cette question primordiale même si de prime abord on a tendance à vouloir répondre positivement. En effet, une « diplomatie sismique » a été entreprise depuis les deux tremblements de terre. Les diplomates et les politiciens ne pouvant ignorer l'élan médiatique et public de l'idée d'amitié et de coopération semblent faire un effort pour s'écouter à défaut de changer de politique. Il est vrai que ces initiatives politiques et diplomatiques ont été longtemps considérées comme du verbiage sans conséquences réelles. Les observateurs des deux pays ont interprété ces efforts comme un changement de tactique pour atteindre les mêmes objectifs. Il est difficile de changer l'orientation d'une machine aussi lourde que la poli-

tique extérieure d'un pays du jour au lendemain. Mais des changements subtils ne sont pas absents dans la vie politique turque : au lendemain de la lettre de Johnson en 1964 le pays en avait vécu un réussi. À l'arrivée de Necmettin Erbakan au pouvoir le gouvernement de l'époque avait tenté d'opérer un autre changement d'orientation sans une grande réussite. Ainsi le changement actuel en question n'est pas impossible à réaliser malgré des milieux conservateurs existant dans la diplomatie des deux pays.

Dans le cadre de cette diplomatie sismique, le Ministre des Affaires étrangères grec Giorgios Papandreou et le Ministre des Affaires extérieures turc Ismail Cem Ipekçi ainsi que leurs gardes rapprochées semblent essayer de convaincre ces milieux toujours tenaces de dépasser le cadre restreint de la coopération humanitaire pour travailler et évoluer sur les problèmes bilatéraux plus généraux.

Quel est le chemin parcouru depuis les séismes dans ce domaine ? La première constatation est l'augmentation spectaculaire des rencontres et échanges. Mis à part les réunions des équipes techniques déjà mentionnées qui discutent surtout de sujets non-polémiques et dont le troisième tour s'est déroulé au mois d'octobre 1999, au sommet de la diplomatie ont eu lieu plusieurs rencontres officielles et informelles. Le message principal de ces rencontres est caché dans le climat qui s'en dégage. Les déclarations successives des deux ministres démontrent une attitude de confiance mutuelle et une volonté de coopération sincère.

Ces rencontres annonçant indéniablement une période de rapprochement qui, espérons le, ne sera pas aussi éphémère que les précédents, répondent à une série de volontés officielles et de préoccupations étatiques. Compte tenu de la conjoncture actuelle, les deux pays ont besoin de gestes mutuels pour atteindre les objectifs à court et à moyen terme. Ces gestes peuvent être identifiés. La Turquie a besoin de la Grèce dans ses relations avec l'Union européenne et la Grèce a besoin de la Turquie dans les relations de Chypre avec l'Union européenne. Le veto grec - mais pas seulement - empêche le fonctionnement du Quatrième Protocole de finance entre la Turquie et la

Communauté européenne depuis 1981, par ailleurs la Grèce entrave le déblocage des aides et crédits destinés à la Turquie dans le cadre de l'Union douanière depuis 1992. La candidature de la Turquie n'a jamais reçu un accueil très chaleureux de la part de certains pays membres des Quinze. La Grèce mais aussi l'Allemagne et les pays scandinaves émettaient des réserves à la reconnaissance officielle de cette candidature, parfois ouvertement parfois en se cachant derrière l'attitude intransigeante d'Athènes. Le refus de cette candidature a pris enfin une forme claire à Luxembourg le 13 décembre 1997 date à laquelle la Turquie n'a pas été retenue dans la liste des candidats à court et moyen terme. La liste contenait les pays de l'Europe de l'Est et Chypre et elle a provoqué la colère du gouvernement de Mesut Yilmaz et de l'opinion publique à plus d'un titre⁹³. Non seulement la Turquie se sentait trahie par ses alliés de l'OTAN qui lui préféreraient les pays de l'ancien bloc communiste mais en plus Ankara voyait dans la reconnaissance de Chypre comme candidate une violation des traités de Zurich et de Londres tout en confirmant son isolement sur la scène internationale sur ce point. Par ailleurs Ankara décide de mettre la pression sur Athènes pour qu'elle coupe son soutien au PKK après que l'arrestation de son chef a prouvé son implication effective. Le sommet d'Helsinki a satisfait les attentes de la Turquie en ce domaine.

En face, bien que de façon moins pressante, Athènes sent que le moment est idéal pour obtenir quelques concessions d'Ankara concernant le dossier chypriote et égéen. Obtenir de la Turquie que Rauf Denktash participe aux négociations d'adhésion chypriote à l'UE et forcer Ankara à accepter l'arbitrage de La Haye dans le conflit égéen semblent possibles au Gouvernement de Simitis. L'accélération des échanges au plus haut niveau ne peut être appréhendée sans prendre en compte ces paramètres indispensables des relations internationales qui sont les « intérêts nationaux ».

C'est ainsi que les premiers gestes d'ouverture sont venus d'Athènes. L'idée de départ était de contourner les rouages de la commission européenne pour débloquer les aides sans pour autant lever le veto⁹⁴. La formule recherchée était de se rapprocher de la position turque sans choquer l'opinion publique ni les partis d'opposition. La volonté

affichée de Giorgios Papandreou de débloquer les aides économiques à la Turquie conjuguée aux déclarations multiples du Ministre concernant le soutien de la Grèce au sommet d'Helsinki au mois de décembre 1999 a été en quelque sorte un gage envers les observateurs turcs qui y voyaient une tactique pour arracher l'adhésion chypriote à l'UE⁹⁵. Suite à la réunion informelle des chefs d'Etat au début du mois de septembre, Papandreou déclarait : « Nous avons ouvert les portes de l'U.E. à la Turquie »⁹⁶.

Donc pour une normalisation durable des relations le rapprochement entre les deux peuples ne suffit pas mais il faut des « gestes politiques »⁹⁷. Ces gestes politiques, bien que jamais explicitement prononcés passent par les relations turco-européennes et cypro-européennes.

Mais pas seulement : suite aux initiatives des Ministres des Affaires étrangères il y eut des initiatives officielles au moins dans deux autres domaines. La première concerne un sujet qui était à l'ordre du jour depuis très longtemps visant à nettoyer les livres scolaires turcs et grecs du discours de haine décrié par les observateurs internes et externes⁹⁸. Une coopération entre les deux Ministères de l'Education nationale semble s'amorcer⁹⁹. Le sujet des livres scolaires nous semble d'une importance capitale à cause des lacunes ou des erreurs dans les connaissances de la jeunesse des deux côtés et des étudiants minoritaires qui dépendent de ces livres.

Un deuxième geste politique est encore plus spectaculaire. Il s'agit de la réouverture de l'école théologique de Chalki dont l'importance pour le Patriarcat et pour la minorité grecque de Turquie est soulignée plus haut. Il semblerait que cette réouverture ait été décidée durant la visite du Premier Ministre turc Bulent Ecevit aux États-Unis¹⁰⁰. Il faut tout de même signaler l'indifférence de l'opinion publique grecque à cette réouverture¹⁰¹.

Ces deux gestes, bien qu'ils semblent mineurs peuvent à notre avis préparer à posteriori le terrain à une véritable remise à plat des relations gréco-turques et ce au niveau des gouvernements, des militaires, de la société civile et enfin, le plus important, pour les individus.

Conclusions

À la lumière des informations contenues dans cet article concernant le passé et le présent des relations gréco-turques il nous faut revenir à notre question initiale.

À la question de savoir si le rapprochement actuel pourra déboucher à la normalisation définitive des relations bilatérales il faut répondre en précisant que pour les deux conflits principaux, à savoir Chypre et la Mer Egée il n'y a pour le moment pas de changement ni dans les données ni dans les objectifs affichés. Les accrochages classiques se poursuivent sur ces deux questions. Le rapprochement militaire entre la Grèce et Chypre du sud continue¹⁰², se renforce et peut-être légitime la coopération militaire et politique entre la Turquie et Chypre du nord¹⁰³. Une véritable donne peut s'envisager si dans ce climat d'apaisement Chypre parvient effectivement à intégrer l'Union européenne ce qui est le principal objectif de la diplomatie grecque¹⁰⁴. Cette nouvelle donne concernant Chypre affectera, positivement ou négativement, l'ensemble des relations gréco-turques.

Les problèmes liés à la souveraineté dans la Mer Egée ne montrent pas d'évolution non plus. Dans aucune des sous composantes de ce conflit : plateau continental, eaux territoriales, *FIR*, démilitarisation des îles égéennes, souveraineté des îlots, il n'y a eu d'avancées notables. Dans ce domaine une situation nouvelle peut apparaître si la Turquie accepte de soumettre la question à La Haye, ce qui semble pour l'instant improbable.

Concernant les minorités réciproques, il faut prendre en compte la volonté de rouvrir l'école théologique de Chalki, sans pour autant se réjouir très rapidement. Car tant que cette réouverture n'est pas effective il peut à tout moment y avoir un revirement. Il ne faut pas oublier que cette réouverture était déjà à l'ordre du jour en 1996 à l'époque du gouvernement Mesut Yilmaz mais le projet avait été oublié par la suite. Néanmoins si cette réouverture se réalise comme prévu, on peut effectivement s'attendre à une évolution sur la question des minorités. Car jusqu'à aujourd'hui le principe de réciprocité a fonctionné d'une

façon négative et il n'y a aucune raison pour penser que cette fois-ci cela ne fonctionne pas positivement. En effet, la Grèce peut répondre avec un geste touchant les Turcs de Thrace en permettant les élections des *muftis* par exemple. Les deux minorités peuvent être, espérons le, les grands bénéficiaires de cette ère de rapprochement.

Concernant la question kurde et le soutien de certains milieux athéniens au PKK, on peut relativement parler d'une nouvelle donne. Le chef de l'organisation ayant été arrêté dans les circonstances déjà mentionnées cela oblige Athènes en quelque sorte à faire son *mea culpa* et à prendre ses distances avec cette politique occulte. Au cas où la Turquie saisirait cette occasion pour régler les différents problèmes liés à sa population kurde d'une façon ouverte, cette question pourrait ne plus figurer à l'avenir dans l'ordre du jour des relations gréco-turques.

Et enfin, avec des relations turco-européennes qui risquent d'évoluer favorablement depuis le sommet d'Helsinki, on peut émettre d'une façon optimiste l'hypothèse d'une amélioration considérable des relations gréco-turques¹⁰⁵. Mais la véritable nouvelle donne dans ces relations interviendra le jour où la Turquie deviendra membre à part entière de l'Union européenne, ce qui ne surviendra certainement pas avant une petite dizaine d'années.

A l'instar des relations humaines, les relations entre les Etats sont en constante évolution. Un *statu quo* y est difficile à admettre. Même si à moyen terme on peut y déceler une certaine constance dans les objectifs et les moyens d'y parvenir, à court et à long terme l'observation de ces relations montre des variations spectaculaires. Toute la question est de connaître les effets de ces variations à court terme et à long terme. Si les changements positifs actuels dans les relations gréco-turques se transforment en une situation nouvelle pour des relations de partenariat et de très bon voisinage sur tous les plans, les Turcs et les Grecs seraient gagnants.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Akgönül S., **Une communauté, deux Etats : la minorité turco-musulmane de Thrace occidentale**, Istanbul : Isis, 1999.
- Akiman N., **Türk -Yunan ilişkileri** » in **Balkanlar**, Istanbul : OBIV, 1993.
- Ahmad F., « La politique extérieure turque » in **Les Temps Modernes**, 1984, (456-7), p. 156-174.
- Alasya F., « Davos'un düşündürdükleri » in **Türk Kültürü**, 1988, 25 (301), p. 268-275.
- Alasya H. F., « Yunanistan' in Türkiye dusmanligi » in **Türk Kültürü**, 1988, 25, p.164-170
- Alexandris A. (éd), **I Ellinoturkikes Schesis 1923-1987**, Athènes, 1988.
- Alfred J. (éd), **Greece and Turkey in Alliance**, New York : St Martin's Press, 1984.
- Axt H.-J., Kramer H., **Griechisch-Türkische Beziehungen : von der Konfrontation zur Annäherung**, Ebenhausen, Stiftung Wissenschaft und Politik, 1981, 181 p.
- Bahcheli T., **Greek-Turkish Relations since 1955**, San Francisco : Westview Specials Studies in International Relations, 1990.
- Basar C., **Türk-Yunan ilişkilerinin gerçek yüzü**, Istanbul, 1988.
- Bayulken Haluk, « Turkey-Greece : Question of Foreign and International security policy » in **Turkish Review Quaterly Digest**, hiver 1985-86, 1 (2), p. 169-186.
- Billion D., **La politique extérieure de la Turquie**, Paris : L'Harmattan, 1997, 447 p.
- Constas D. (éd), **Greek-Turkish conflicts towards the 1990's**, Londres : Mac Millan Press, 1990.
- Coufoudakis V., « Greek-Turkish Relations 1973-1983. The view from Athens » in **International Security**, Hiver 1985, p. 185-217.
- Dontas D., **Greece and Turkey. The Regiment of the Straits. Lemnos and Samothrace**, Athènes : Eleftheroudakis, 1987.
- Er T., **Turkish-Greek friendship**, Ankara : 1986.
- Fernau F. W., « Deux siècles des relations gréco-turques » in **Orient**, 1964, 29 (1), p. 7-22.
- Garcin M., « Grèce-Turquie. Des noeuds gordiens » in **Revue internationale de stratégie**, 1985, 24, p. 19-24.
- Giannaris N., **Greece and Turkey : Economic and geopolitical perspectives**, New York : Praeger, 1984.
- Gürel S., **Türk-Yunan ilişkileri**, Istanbul : Kaynak, 1984.

- Gurkan I, « Realities and dreams in Greek-Turkish relations » in **Lo Spettatore Internazionale**, octobre-décembre 1982, p. 347- 356.
- Hartmann H., **Les relations gréco-turques du Traité de Lausanne au Pacte d'Ankara 1923-1933**, Athènes : Flamma, 1940.
- Ioannou K., « The judicial factor in Greek-Turkish relations » in **Hellenic Foundation for Defense and Foreign Policy Yearbook**, 1988, p. 169-176.
- Kartalis Y., « The 'Davos' spirit. Recent developments » in **Hellenic Foundation for Defense and Foreign Policy Yearbook**, 1988, p. 183-185.
- Kitsikis D., **Historia tou Hellinotourkikou chorou apo ton E. Venizelo ston G. Papadopoulos (1928-1973)**, Athènes : Vivliopolion tis Estias, 1981.
- Kitsikis D., **Türk-Yunan İmparatorluğu**, Istanbul : İletisim, 1996, 214 p.
- Kocabas S., **Tarihte ve günümüzde Türk-Yunan mücadelesi**, Istanbul, 1984.
- Kourvetaris G. A. , « Greek and Turkish Interethnic Conflict and Polarization in Cyprus » in **Journal of Political and Military Sociology**, 1988, 16 (2), p. 185-199.
- Kourvetaris G. A., « The Southern Flank of Nato: Political Dimensions of the Greco-Turkish Conflict since 1974 » in **East European Quarterly**, 1987, 21(4), p. 431-446.
- Leighton M. K., **Greco-Turkish Friction: Changing balance in the Eastern Mediterranean**, London : Institute for the Study of Conflict, 1979.
- Mango A., « Greece and Turkey : Unfriendly allies » in **The world Today**, août septembre 1987, 43 (8-9), p. 144-147.
- Manisali E., « Biçak sirtindaki Dünya ve Türkiye », Istanbul : **Cumhuriyet**, 1998, 204 p.
- McKinnon C., **Turkey and Greece : Close unity now !**, New York : Vantage Press, 1968.
- Meinardus R., « Die Griechisch-turkische Minderheitenfrage » in **Orient**, 1985, 26 (1), p. 48-61.
- Meinardus R., **Die Turkei-Politik Griechelands : Der Zypren-Agais-und Minderheitenkonflikt aus Sicht Athens**, 1967-1982, Frankfurt : Peter Lang, 1985.
- Melakopides C., « Turkish Threat to Greece? » in **International Perspectives (Canada)**, 1984, p. 6-9.
- Millas H., **Ayvaiik ve Venezis.Yunan Edebiyatında Türk İmaji**, Istanbul : İletisim, 1998, 170 p.
- Millas H., «History Textbooks in Greece and Turkey » in **History Workshop Journal (Grande Bretagne)**, 1991, (31), p. 21-33.

- Millas H., **Türk-Yunan ilişkilerine bir onsoz, tencere dibin kara.**, Istanbul : Amaç, 1989.
- Miller W., « The Greco-Turkish friendship » in **Contemporary Review**, décembre 1931, p. 718-725.
- Pallis A., « The end of the Greco-Turkish feud » in **Contemporary Review**, novembre 1930, 38, p. 615-620.
- Pipilenis P., « The Greco-Turkish feud revived » in **Foreign Affaires**, janvier 1959, p. 306-316.
- Psomiades H. J., **The Eastern Question: The last phase. A study in Greek-Turkish Diplomacy**, Thessalonique : Institute for Balkan Studies, 1968.
- Rozakis C., « An analysis of the legal problems in Greece-Turkey relations 1973-1988 » in **Hellenic Fondation for Defense and Foreign Policy Yearbook**, 1989, p. 193-251.
- Schenk von G., « Der griechisch-türkische konflikt » in **Geschichte in Wissenschaft und Unterricht**, 1977, 28, p. 599-622.
- Sibay G., « Turkish-Greek relations » in **Dis Politika**, juillet 198, 9 (1-2), p. 23-26.
- Sonyel S., **The Turco-Greek conflict**, Ankara : Cyprus Turkish Cultural Association, 1985.
- Tavsanoglu L. E., **Türk-Yunan Sorunlari . Akitler Tartisiyor**, Istanbul, Cagdas, 1998.
- Tesal R. D., **Selanik' ten Istanbul' a. Bir omrun hikayesi**, Istanbul : Iletisim, 1998.
- Tsakaloyannis P., « The European Community and the Greek-Turkish Dispute » in **Journal of Common Market Studies** (Grande Bretagne), 1980, 19 (1), p. 35-54 .
- Tzounis I., « Turkish-Greek Relations » in **Dis Politika**, 1971, 1, p. 84-92.
- Vaner S. (dir.), **Le différend gréco-turc**, Paris : L'Harmattan, 1988.
- Vernant J., « Les différends gréco-turcs » in **Défense Nationale**, 1980, 36 (12), p. 113-125.
- Volkan V., Itzkovitz N., **Turks and Greeks, neighbours in conflicts**, Cambridge : The Eaton Press, 1994.
- Yerasimos S., « Les relations gréco-turques: mythes et réalités » in **Peuples méditerranéens**, 1981, (15), p. 85-99.

NOTES

1. Millas Herkül, **Tencere Dibin Kara. Tuürk Yunan Iliskilerine bir Önsöz**, Istanbul : Amaç, 1989, p.19-22

2. Mis à part Antioche pour la Turquie acquise en 1937, et le Dodécanèse pour la Grèce, rattaché en 1947
3. Voir à ce propos Catsiapis Jean, « L' attitude grecque (face à la demande d'adhésion turque à la C.E.) » in **CEMOTI**, juin 1989, 8, p. 109-118.
4. Une série d'accords gréco-turcs de la culture à la coopération en passant par la résidence libre des ressortissants des deux pays.
5. Mesures contre les minoritaires en Turquie qui vivent sous l'influence économique et idéologique de la Deuxième guerre mondiale : turquisation de la langue (*Vatandas Türkçe Konusu*), de l'économie (Impôt sur la fortune) et méfiance envers les minoritaires (*Yirmi Küra İhtiyatlar*).
6. Fin de la Guerre civile grecque avec la défaite des forces communistes.
7. Crise gréco-turque grave due à l'envenimement du problème chypriote, expulsion des Grecs de nationalité hellénique de Turquie.
8. Débordements visant les Grecs d'Istanbul dus à la propagande de presse et à un climat anti-grec dans l'opinion publique, le tout étant lié aux affaires chypriotes.
9. Premier ministre turc en 1999.
10. Ministre des Affaires étrangères grec en 1999.
11. Pour plus de détails sur les années 1920 en Grèce voir entre autres:
Contogeorgis G., **Histoire de la Grèce**, Paris : Hâtier, 1992.
Herzfeld M., **Ours Once More : Folklore, Ideology, and the Making of Modern Greece**, New York : Pella, 1986.
Svoronos N., **Histoire de la Grèce moderne**, Paris : PUF, 1972.
Tsoukalas K., **La Grèce de l'indépendance aux colonels**, Paris : Maspéro, 1970.
Vacalopoulos A., **Histoire de la Grèce moderne**, Paris : Editions Harvath, 1975.
Woodhouse C. M., **The Story of Modern Greece**, Londres : Faber, 1966.
12. La dictature du général Papagos en juin 1925 suivie du coup d'État militaire de Kondilis en août 1926.
13. Pour une vue d'ensemble des accords bilatéraux voir : Soysal I., **Türk Dis Politikast incelemeleri için Kilavuz (1919-1993)**, Istanbul : Eren, 199 .
14. Alexandris A., **The Greek Minority of Istanbul and Greek-Turkish Relations**, Athènes : Centre For Asia Minor Studies, 1983, p. 175.
15. Er T., **Turkish-Greek friendship**, Ankara, s. é., 1986, p. 31.
16. Pour plus de détails voir : Kitsikis D., : **Historia tou Ellinotourkikou chorou apo ton E. Venizelo ston G. Papadopoulo (1928-1973)**, Athènes, vivliopolio tis Estias, I. D. Kollarou, 1981.

17. Pour plus de détails voir : Ahmad F., Ahmad B. T., **Türkiye'de Çok Partili Politikanın Açıklamalı Kronolojisi 1945-1971**, Ankara : Bilgi, 1976.
18. Les « bataillons d'ouvriers » spécialement créés pour les minoritaires.
19. Impôt sur la fortune visant les richesses des éléments minoritaires du pays notamment les Juifs mais aussi les Grecs.
20. Alexandris, *op.cit.* p. 234.
21. Ce traité d'amitié et de coopération est le premier pas du traité d'alliance signé pour 20 ans à Bled le 9 août 1954. En revanche, l'année suivante, en mai 1955, à la mort de Staline, Moscou se rapproche de Belgrade et par conséquent le traité perd de sa valeur. En 1975 lorsque sa durée est achevée le traité n'est pas renouvelé entre la Grèce et la Turquie. Ceci n'est pas surprenant vu les rapports gréco-turcs après l'intervention armée d'Ankara à Chypre .
22. *idem*, p. 292.
23. Après avoir fait accepté une nouvelle constitution qui les plaçait comme tuteurs de la vie politique par le biais de Devlet Guvenlik Kurulu .
24. Concernant cette crise grave voir Bolukbasi Suha, *Türk -Yunan Sorunlari » in Avrasya Dosyasi*, 1998, 4 (1-2), p. 22-40
25. **To Vima**, 01.02.1988
26. **To Vima**, 06.02.1988
27. **To Vima**, 28.05.1988
28. Par exemple, pour la signature du Protocole financier no 4 de la Communauté européenne qui promettait 600 millions d'écus d'aide à la Turquie, Athènes a mis la condition de concessions à Chypre, **To Vima**, 26.04.1988
29. **To Vima**, 06.06.1988.
30. **Cumhuriyet**, 19.06.1998
31. **Cumhuriyet**, 27.06.1998
32. Comme par exemple la possibilité de mettre des têtes nucléaires à ces missiles, **Cumhuriyet**, 12.07.1998.
33. Notamment lors de la sécession du Dodécanèse à la Grèce par l'Italie en 1945.
34. Alors que la candidature de Chypre y a été confirmée.
35. Dans la plaine libanaise de la Bekaa sous contrôle syrien.
36. **Cumhuriyet**, 08.09.1999

37. **Cumhuriyet**, 17.02.1999
38. Au nom de Lazaros Mavros, **Cumhuriyet**, 20.02.1999
39. « Turk Yunan dostlu-guna bas koydum », **Cumhuriyet**, 14 .06.1998.
40. **Cumhuriyet**, 04.10.1999.
41. Et ces déclarations accusant, entre autres, la Grèce, **Cumhuriyet**, 01.06.1999.
42. **Cumhuriyet**, 18.06.1999.
43. **Cumhuriyet**, 28.05.1999.
44. Pour ne pas dire la politique étatique grecque.
45. **Cumhuriyet**, 13.06.1998.
46. L'article 19 du code de la nationalité stipulait que « si un ressortissant grec d'origine non-grecque quittait le pays sans l'intention de revenir, l'Assemblée grecque avait le droit de décider de le déchoir de sa citoyenneté ». Avec l'application abusive de cette loi, des milliers de Turcs de Thrace occidentale ont perdu leur nationalité pour devenir des Heimatlos. Malheureusement l'abolition de cette loi n'a pas eu d'effet rétroactif et donc ceux qui ont été déchus de leur citoyenneté ne peuvent la regagner. L'abolition de cette loi a suscité beaucoup de commentaires tant en Grèce qu'en Turquie, ainsi que dans les organisations internationales. Selon l'Union européenne la Grèce a cédé sous la pression de Bruxelles, selon le Conseil de l'Europe la Grèce a changé sa législation pour se mettre en conformité avec les critères de Strasbourg, selon Ankara la Grèce a aboli la loi sous sa pression, et selon Athènes sous la pression de personne.
47. La demande de réunion est venue de Papandreou, **Cumhuriyet**, 30.06.1999
48. Concernant l'île d'Angarhonisi, **Cumhuriyet**, 01.06.1999, concernant un sous-marin grec, **Cumhuriyet**, 17.06.1999.
49. **Cumhuriyet**, 28.07.1999. Il faut préciser que la Turquie et l'élite minoritaire réclament depuis très longtemps que cette minorité soit officiellement appelée « turque » or les autorités grecques préfèrent le terme de « minorité musulmane ». Athènes met en avant le traité de Lausanne qui institutionnalise l'existence de cette communauté et le fait que la minorité soit composée des Turcs, des Pomaks (slavophones) et des girans. Il faut ici attirer l'attention sur le fait que Papandreou n'a pas déclaré que toute la minorité était « turque » comme la presse turque l'a laissé entendre mais il a reconnu officiellement que parmi les minoritaires il y avait des Turcs et qu'ils avaient le droit de se dire Turcs (**Cumhuriyet**, 02.08.1999). Vu sous cet angle la déclaration du Ministre n'est pas révolutionnaire et se situe dans la continuité de la politique minoritaire grecque.

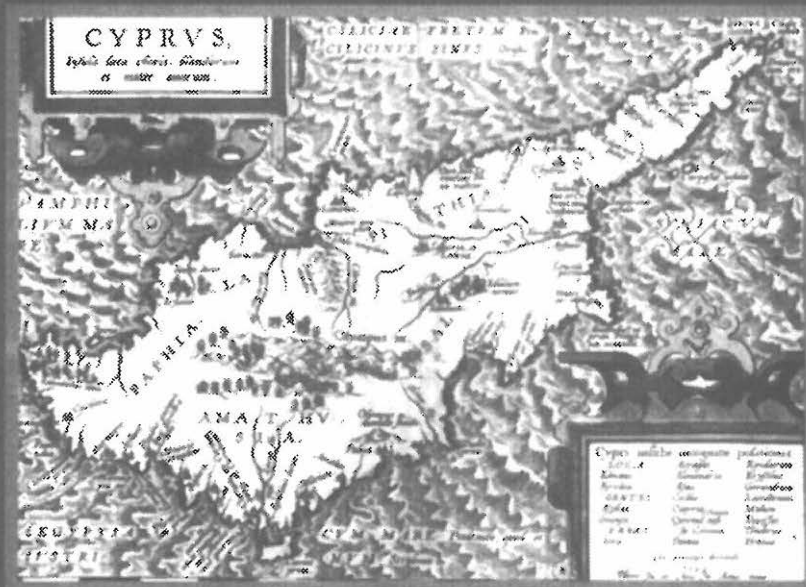
50. **Cumhuriyet**, 28.07.1999.
51. **Cumhuriyet**, 08.07.1999.
52. **Cumhuriyet**, 16.05.1999.
53. **Cumhuriyet**, 16.05.1999.
54. **Cumhuriyet**, 01.06.1999.
55. **Cumhuriyet**, 03.06.1999.
56. **Cumhuriyet**, 17.06.1999.
57. **Cumhuriyet**, 18.06.1999.
58. **To Vima**, 21.07.1999.
59. **To Vima**, 29.07.1999.
60. **Cumhuriyet**, 29.07.1999.
61. **Cumhuriyet**, 28.09.1999.
62. **Cumhuriyet**, 17.07.1999.
63. À ce jour plus de 17 000 morts, 40 000 blessés, des centaines de milliers de sans-abri.
64. **Sabah**, 23.08.1999, **Hürriyet**, 23.08.1999.
65. Le journal télévisé d' **ATV**, 22.08.1999.
66. Les déclarations du Ministre de la Santé Osman Durmus, **Cumhuriyet**, 26.08.1999.
67. **Cumhuriyet**, 09.09.1999.
68. **Cumhuriye**, 31.08.1999.
69. **Cumhuriyet**, 01.09.1999.
70. **Cumhuriyet**, 02.09.1999.
71. Parmi les lauréats de 1999 de ce prix attribué en juillet figurent : les Théâtres nationaux d'Athènes et d'Istanbul, l'organisation Winpeace, Yasar Togo (Ambassadeur de Turquie à Athènes), Leyla Tavsanoglu (journaliste), Kemal Yalçin (écrivain), Yavuz Yildiz et Panayotis Karacinis (présidents des associations des immigrés turcs et grecs à Wessel, Allemagne), Alekos Matiellis (ancien gouverneur de Lesbos), Mete Tunçay (Professeur à l'Université de Bilgi Istanbul), Panayotis Karafotias (poète), Suleyman Gencel (journaliste).
72. **Cumhuriyet**, 18.10.1999. Il faut signaler que l'auteur de Tamama : la fille perdue de Pontus, lauréat du prix Abdi İpekçi en 1993 n'a pas l'autorisation d'entrer en Turquie. Ainsi, c'est sa femme qui est venue en Turquie pour amener les aides aux victimes.

73. NTV, 18.10.1999, le concert réunissant 2000 personnes à l'Olympia.
74. **Cumhuriyet**, 30.08.1999.
75. **Cumhuriyet**, 09.09.1999.
76. **Cumhuriyet**, 10.09.1999. A un journaliste qui faisait remarquer qu'un des rescapés sauvés par AKUT était un Chypriote grec, le sauveur a répondu « nous nous parlons le langage de la vie, la politique est l'affaire des politiciens ».
77. NTV, 30.08.1999.
78. NTV, 10.10.1999.
79. **Cumhuriyet**, 31.08.1999.
80. **Cumhuriyet**, 03.09.1999.
81. NTV, 09.10.1999
82. Voir les numéros de janvier 1996 de *Hürriyet*, *Sabah*, *Eleftherotipia* et de *Chronos*.
83. **Cumhuriyet**, 14.05.1998.
84. **Cumhuriyet**, 14.05.1998.
85. **Cumhuriyet**, 18.10.1999.
86. Haluk Sahin et Nur Batur de Turquie, Alkis Kourkoulas, Panos Kolypanos et Yannis Tzanetakos de Grèce sont déjà désignés.
87. NTV, 19.09.1999.
88. **Hürriyet**, 21.10.1999.
89. **To Vima**, 20.09.1999.
90. **Eleftheros Tipos**, 20.10.1999.
91. **To Vima**, 22.09.1999.
92. **Cumhuriyet**, 18.06.1999.
93. **Cumhuriyet**, 15.12.1997.
94. **Cumhuriyet**, 01.09.1999.
95. **Cumhuriyet**, 14.09.1999, Orhan Birgit « Dostlugun Bedeli Kibris » (Le coût de l'amitié est Chypre).
96. **Eleftheros Tipos**, 07.09.1999.
97. Déclaration du Gouverneur d'Athènes Dimitri Avromopoulos à La **Libre Belgique**, 09.09.1999.

98. Notamment par le Conseil de l'Europe. Pour les livres scolaires grecs voir entre autres, Penelope Stathis, « Yunan (ve Türk) ders kitaplarında 'Ben' ve 'oteki' İmgeleri » in Tarih Egitimü ve Tarihte oteki Sorunu, Istanbul : Tarih Vakfı Yurt Yayinlari, 1998, p . 125 - 133., pour les livres scolaires turcs voir entre autres, Samim Akgonul, « Les Grecs et la Grèce dans les livres scolaires turcs » in Samim Akgonul (dir.) **Images et perceptions dans les relations gréco-turques**, Nancy : Genèse, 1999, p. 36-46 .
99. **Cumhuriyet**, 26.09.1999, To Vima, 30.09.1999.
100. **Cumhuriyet**, 19.10.1999, article de Leyla Tavsanoğlu, « Heybeliada Ruhban Okulu Türkiye'nin onunu açar » (l'école théologique de Chalki ouvrira l'horizon de la Turquie).
101. Contrairement à l'idée reçue en Turquie, il existe une forte rivalité entre l'Eglise de Grèce, autocéphale, et le Patriarcat de Phanar.
102. **Cumhuriyet**, 23.09.1999
103. **Cumhuriyet** 05.10.1999, « KKTC' y i İsgal Tatbikati Yapildi » (Les manoeuvres d'invasion de la République turque de Chypre du Nord ont été faites).
104. « Détruisons le dernier mur qui est à Chypre », déclaration de Giorgios Papandreou pendant la conférence de l'ouverture de l'année universitaire de l'Université d'Istanbul, **Cumhuriyet**, 05.10.1999.
105. « AB Mutlaka çağiracak » (l'U.E. nous appellera sûrement), déclaration de Bulent Ecevit, **Cumhuriyet**, 26.10.1999.

Στέφανος Κωνσταντινίδης

Το Κυπριακό Πρόβλημα



Δομές της Κυπριακής Κοινωνίας

και

Εθνικό Θέμα

ΚΕΝΤΡΟ ΕΛΛΗΝΙΚΩΝ ΕΡΕΥΝΩΝ (ΚΑΝΑΛΑΣ)

ÉDITIONS O Metoikos - Le Météque